



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 26
Mercredi 9 juillet 2025

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Contact: foadm@lasemaine.ch

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -.80 le mm + TVA (63 mm de large).



Berne

Hôtellerie et restauration

Heures de fermeture le 31 juillet et le 1^{er} août 2025

Heures de fermeture le 31 juillet et le 1^{er} août 2025
Pendant les nuits du 31 juillet au 1^{er} août 2025 et du 1^{er} au 2 août 2025, les établissements d'hôtellerie et de restauration du canton de Berne peuvent rester ouverts jusqu'à 03h30 au plus tard.

Conformément à l'article 13 LHR (RSB 935.11), aucune autorisation complémentaire de dépassement d'horaire n'est requise.

D'ores et déjà, nous remercions les clients et les acteurs de l'hôtellerie et de la restauration à ne pas troubler le repos du voisinage.

Courtelay, le 9 juillet 2025

Les préfètes: S. Niederhauser, R. Stebler et F. Steck



Belprahon

Fermeture de l'administration communale

Durant la pause estivale, l'administration communale sera fermée comme suit:

Caisse communale: du 28 juillet au 10 août 2025

Secrétariat communal: du 4 août au 24 août 2025

Nous vous souhaitons un bel été et de belles vacances.

Belprahon, le 2 juillet 2025

Le Conseil communal

Fête du 1^{er} août

La fête du 1^{er} août aura lieu le jeudi 31 juillet 2025, dès 18h, au terrain de football. La population est invitée à s'y retrouver pour le traditionnel feu.

Comme chaque année, le jambon sera offert par la commune. Chacun apportera salade, pain et autres accompagnements. Possibilité d'acheter les boissons sur place.

Au plaisir de vous rencontrer nombreux pour ce moment de convivialité.

Belprahon, le 9 juillet 2025

Le Conseil communal



Corcelles

Fermeture de l'administration communale

Le bureau communal sera fermé du 14 juillet 2025 au 10 août 2025.

La réouverture se fera le mardi 12 août 2025 de 10h à 11h.

En cas d'urgence ou pour prendre rendez-vous pour consulter un dossier en dépôt public uniquement, nous vous prions de prendre contact comme suit:

Du 14 au 20 juillet 2025 auprès de Fabienne Jordi
079 602 34 14

Du 21 au 27 juillet 2025 auprès de Pierre Ferrus au
076 208 58 92

Du 28 juillet au 10 août 2025 auprès de Vanessa Muster au 079 590 83 74

Les autorités communales souhaitent un bel été à toutes et tous.

Corcelles, le 3 juillet 2025

Le secrétariat communal

Dépôt public du procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du 26 juin 2025

En vertu de l'article 71 alinéa 1 du règlement d'organisation, le procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du 26 juin 2025 est déposé publiquement durant 30 jours, soit du 10 juillet au 9 août 2025 inclus, au Secrétariat communal.

En raison des vacances d'été, le procès-verbal pourra être consulté sur rendez-vous. Merci de prendre contact auprès de la personne désignée selon le calendrier ci-dessous:

Semaine du 14 au 20 juillet 2025 - Fabienne Jordi
au 079 602 34 14

Semaine du 21 au 27 juillet 2025 - Pierre Ferrus au
076 208 58 92

Semaines du 28 au 10 août 2025 - Vanessa Muster
au 079 590 83 74

Durant le délai, il est possible de former opposition contre son contenu. L'opposition doit être adressée au Conseil communal, dûment signée et munie de motifs valables.

Corcelles, le 3 juillet 2025

Le Conseil communal



Court

Fermeture de l'administration

L'administration municipale fermera ses portes le vendredi 25 juillet 2025 à midi et les rouvrira le

lundi 18 août 2025 à 10h30. Durant cette période de fermeture, une permanence téléphonique sera assurée du lundi au vendredi (sauf le 1^{er} août 2025), entre 10h30 et 11h30, au 032 497 71 12.

Les personnes désirant consulter des dossiers déposés publiquement durant la fermeture (demandes de permis de construire par exemple) sont priées de contacter l'administration municipale au numéro précité en vue de fixer un rendez-vous.

Le Conseil municipal et le personnel souhaitent une belle période estivale à toute la population.

Court, le 9 juillet 2025

Municipalité de Court, Conseil municipal



Crémises

Fermeture du secrétariat communal

Le secrétariat communal sera fermé durant la pause estivale du 28 juillet au 17 août 2025.

Réouverture le mardi 19 août 2025 selon l'horaire habituel.

En cas d'urgence, vous pouvez appeler les numéros suivants:

- 076 319 03 71
- 077 450 83 27

Bel été à tous!

Crémises, le 9 juillet 2025

Le Conseil communal



Eschert

Fermeture du bureau communal

L'Administration communale sera fermée pour les vacances d'été du 25.07.2025 au 10.08.2025.

En cas d'extrême urgence, vous pouvez appeler le 077 495 06 45.

Le Conseil communal ainsi que l'Administration vous souhaitent un très bel été.

Eschert, le 2 juillet 2025

L'Administration communale



Grandval

Avis de construction

Requérants et propriétaires fonciers: M^{me} et M. Aline et Donovan Demage, Rue de la Poste 1a, 2743 Eschert

Auteur du projet: Faivre Energie SA, Route de Porrentruy 82, 2900 Porrentruy

Emplacement: Parcelle N° 1027 au lieu-dit « Champs du Moulin 3 ».

Projet: Remplacement du chauffage électrique existant par une pompe à chaleur air/eau à l'est du bâtiment

Construction : selon plans déposés.

Zone : H2

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 8 août 2025 inclusivement** auprès du Secrétariat municipal de Grandval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la même adresse.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Grandval, le 9 juillet 2025

Le Conseil municipal

Fermeture estivale

En raison des vacances d'été, le secrétariat municipal sera fermé du 21 juillet au 8 août 2025.

Réouverture le mercredi 14 août selon l'horaire habituel.

En cas d'urgence et pour la consultation des dossiers en dépôt public (fixation d'un rendez-vous), merci de contacter le maire, M. Laubscher au numéro suivant : 079 335 80 12.

Le Conseil municipal vous souhaite d'ores et déjà de belles vacances d'été.

Grandval, le 2 juillet 2025

Le Conseil municipal

Approbation de règlements

Lors de l'assemblée municipale du 26 juin 2025, les règlements suivants ont été acceptés par l'organe législatif et sont entrés en vigueur le 1^{er} juillet 2025, sous réserve d'un éventuel recours :

- Règlement sur les déchets ;
- Règlement de police

Grandval, le 9 juillet 2025

Le Conseil municipal

Ordonnance sur les déchets

Lors de sa séance du 30 juin 2025, le Conseil municipal a adopté l'ordonnance sur les déchets.

Cette ordonnance entre en vigueur immédiatement, sous réserve d'un éventuel recours formé à son encontre et peut être consultée au secrétariat durant les heures d'ouverture.

Voies de recours

Un recours peut être formulé contre cette ordonnance dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary

Grandval, le 9 juillet 2025

Le Conseil municipal

Fermeture déchetterie

Durant la période estivale, la déchetterie sera fermée du 21 juillet au 1^{er} août 2025.

Réouverture jeudi 7 août 2025 de 17h à 19h.

Grandval, le 9 juillet 2025

Le Conseil municipal

Moutier

Avis de construction

Requérant : Rossé Damien, Rue du Moulin 8, 2740 Moutier

Emplacement : Parcelle N° 292, Rue du Moulin 8a

Projet : Modification de l'entrée de l'atelier.

Zone : PQ « Rue Neuve »

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 8 août 2025 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Toutefois, nous vous informons que du 21 juillet au 8 août 2025, les bureaux des Services Techniques- Urbanisme seront ouverts uniquement le matin de 9h à 11h.

Moutier, le 9 juillet 2025

Services Techniques-Urbanisme

Avis de travaux - rue Bel-Air

Les conduites souterraines à la rue Bel-Air sont en mauvais état et, de ce fait, la Municipalité de Moutier a planifié la réfection du réseau de l'électricité et le changement de la conduite d'eau potable dans le secteur.

Le tronçon allant du bâtiment N° 7 au bâtiment N° 21, y compris la partie desservant l'Avenue de Bellevue (jusqu'à l'immeuble N° 44), sera assaini et les travaux débiteront en principe :

- **dès le lundi 4 août 2025 et dureront environ 2 mois** pour autant que les conditions atmosphériques soient favorables.

Nous demandons aux habitants du quartier, aux livreurs et à la population de Moutier et des environs de se conformer strictement à la signalisation qui sera mise en place au cours des travaux.

Toutes les mesures seront prises pour réduire autant que possible les désagréments provoqués par ces travaux et, d'avance, la Municipalité de Moutier et les Services Industriels vous remercient de votre compréhension et de votre collaboration.

Moutier, le 9 juillet 2025

Services industriels Moutier

Vacances d'été – Fermeture des bureaux l'après-midi

Les guichets de l'administration communale (Hôtel de Ville 1 et Police administrative) seront fermés tous les après-midi du **lundi 21 juillet 2025 au vendredi 8 août 2025**. Ouverture : tous les matins, de 9h à 11h.

Il n'y aura pas de permanence téléphonique durant cette période les après-midi.

Service social régional de la Prévôté : mercredi, fermé toute la journée.

Moutier, le 10 juin 2025

Conseil municipal

Ordonnances

Ordonnance sur le Fonds communal pour l'efficacité énergétique (Ordonnance FCEE) / Ordonnance fixant les quotités de la redevance pour l'utilisation du domaine public et la redevance à vocation énergétique sur l'électricité

Dans le cadre des compétences qui lui ont été attribuées par le Législatif, le Conseil municipal, lors de sa séance du 29 avril 2025, a

- modifié l'Ordonnance sur le Fonds communal pour l'efficacité énergétique (Ordonnance FCEE), avec entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2026 ;
- arrêté l'Ordonnance fixant les quotités de la redevance pour l'utilisation du domaine public et la redevance à vocation énergétique sur l'électricité, avec entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2026.

Le document peut être consulté à la Chancellerie municipale durant les heures d'ouverture des bureaux ainsi que sur le site internet www.moutier.ch.

En application des articles 92 et ss de la Loi sur les communes du 16 mars 1998, un recours en matière communale peut être formé contre cette ordonnance. Quiconque peut invoquer un intérêt public digne de protection, ainsi que toute personne jouissant du droit de vote dans la commune a qualité pour former un recours en matière communale. Celui-ci sera produit par écrit et adressé à la Préfecture du Jura bernois à 2608 Courtelary, dans les 30 jours à compter de la publication du présent avis. Il devra invoquer soit une constatation inexacte ou incomplète des faits ou d'autres violations de droit.

Moutier, le 5 juillet 2025

Conseil municipal



Petit-Val

Avis de construction

Requérant : EnergyOptimizer AG, Sägestrasse 18, 2542 Pieterlen

Auteur du projet : EnergyOptimizer AG, Saegestrasse 18, 2542 Pieterlen

Propriétaire foncier : Wyss Peter, Derrière les Hôtas 11, 2748 Souboz

Emplacement : Parcelle N° 16, Derrière les Hôtas 11, Souboz

N° eBau : 2025-9275

Projet de construction : Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit,

Dimensions : Selon plans déposés

Recensement architectural : bâtiment digne de conservation, objet C

Zone : Centre ancien

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 4 août 2025 inclusivement**, à l'Administration communale de Petit-Val, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Souboz, le 2 juillet 2025

Secrétariat communal

Fermeture de la route des Najoux

En raison de l'organisation d'une course de skateboard, la route communale des Najoux à Sornetan sera fermée à la circulation le samedi 12 juillet et le dimanche 13 juillet 2025, de 08h00 à 19h00.

Souboz, le 25 juin 2025

Conseil communal

Procès-verbal de l'assemblée communale du 23 juin 2025

Le procès-verbal de l'assemblée communale du 23 juin 2025 sera déposé publiquement au Secrétariat communal durant 30 jours à partir du 4 août 2025, conformément à l'article 109 du règlement d'organisation.

Il est possible de former opposition à l'encontre de son contenu, par écrit, auprès du Conseil communal pendant ledit dépôt. L'opposition devra être dûment signée et munie de motifs valables.

Souboz, le 9 juillet 2025

Conseil communal

Mise au concours - Secrétaire des assemblées communales

La Commune mixte de Petit-Val recherche un-e Secrétaire des assemblées communales, entre 15 à 20 heures par année.

Profil / conditions :

- CFC d'employé de commerce
- Bonne aisance rédactionnelle
- Disponibilité à participer aux assemblées communales le soir

Salaire: CHF 35.-/heure

Entrée en fonction: de suite ou à convenir

Les postulations accompagnées des documents usuels sont à adresser à la Commune mixte de Petit-Val, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz, avec la mention « Postulation » jusqu'au 15 août 2025. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à Monsieur Willy Pasche, Maire, au 079 / 251 10 48.

Souboz, le 2 juillet 2025

Conseil communal



Rebévelier

Fermeture - vacances d'été

En raison des vacances d'été, l'administration communale sera fermée du 18 juillet (inclus) au 8 août 2025 (inclus).

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le maire au 079 792 06 08. Les autorités communales vous souhaitent d'ores et déjà un bel été!

Rebévelier, le 25 juin 2025

Le Conseil communal



Reconvilier

Vacances d'été

L'administration municipale sera fermée durant les vacances estivales. Elle fermera ses portes le jeudi 10 juillet 2025 à 16h et sera ouverte dès le lundi 4 août 2025 à 10h.

Une permanence est prévue durant cette période et les personnes désirant consulter des dossiers déposés publiquement durant la fermeture sont priées de prendre contact avec l'administration au numéro de téléphone 079 338 87 44. Ce même téléphone peut être appelé en cas d'urgence.

Adaptation des horaires d'ouverture de l'administration municipale dès la rentrée du mois d'août:

- Lundi: 10h – 11h45 / 15h – 17h
- Mardi: 10h – 11h45 / 15h – 17h30
- Jeudi: 10h – 11h45 / 15h – 17h
- Le reste de la semaine: sur rendez-vous au 032 482 73 73.

Nouveaux horaires d'ouvertures pour l'agence AVS et environs dès la rentrée du mois d'août:

- Lundi: 8h30 – 11h45 / 13h30 – 17h
- Mardi: 10h – 11h45 / 15h – 17h30
- Le reste de la semaine: sur rendez-vous au 032 482 73 76.

Le Conseil municipal et l'administration vous souhaitent de très belles vacances estivales.

Reconvilier, le 30 juin 2025

Administration municipale



Roches

Fermeture de l'administration communale

En raison des vacances d'été, les bureaux de l'administration communale resteront fermés du 14 juillet 2025 au 11 août 2025.

Les dossiers en dépôt public durant la période de fermeture pourront être consultés, sur rendez-vous, au 079 480 09 43.

Le Conseil communal ainsi que le personnel de l'administration communale vous souhaitent d'ores et déjà un bel été.

Roches, le 4 juillet 2025

Conseil communal

Procès-verbal de l'Assemblée communale du 19 juin 2025

Le procès-verbal de l'Assemblée communale du 19 juin 2025 sera déposé publiquement au secrétariat communal, durant les heures d'ouverture du 9 juillet 2025 au 8 août 2025.

Il est possible de former opposition à l'encontre de son contenu, par écrit, auprès du Conseil communal durant ledit dépôt. L'opposition devra être dûment signée et munie de motifs valables.

Roches, le 4 juillet 2025

Conseil communal



Saicourt

Fête nationale

Toute la population de la commune de Saicourt et de la région est cordialement invitée à la Fête du 1^{er} août qui se déroulera à proximité du Stand de tir au Fuet.

A cette occasion, il sera possible de se restaurer dès 18h30. Des grillades seront proposées par la Société de tir de Saicourt.

Fred et son orchestre Nuit Blanche se chargeront de l'animation musicale tout au long de la soirée.

Partie officielle dès 21h15:

1. Ensemble du Pierre-Pertuis
2. Salutations des Autorités municipales
3. Ensemble Pierre-Pertuis
4. Feu et feux d'artifice vers 22h30.

Dans l'attente de vous voir nombreux, nous vous présentons chères citoyennes et chers citoyens, nos salutations les meilleures.

Le Fuet, le 9 juillet 2025

Conseil municipal



Saules

Fermeture estivale de l'Administration communale

L'administration communale sera fermée du lundi 14 juillet au lundi 11 août 2025 y compris.

Pour consulter des dossiers en dépôt public, veuillez vous adresser au maire au 032 481 34 61.

Saules, le 2 juillet 2025

Administration communale

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée communale du 30 juin 2025

Conformément à l'art. 66 du règlement d'organisation communale, le procès-verbal de l'assemblée communale du 30 juin 2025 est déposé publiquement au secrétariat communal durant 20 jours, à compter de la présente publication et ce jusqu'au 29 juillet 2025.

Durant le dépôt, il est possible de former opposition à l'encontre de son contenu, par écrit, auprès du conseil communal.

L'opposition devra être dûment signée et munie de motifs valables.

Durant la fermeture estivale qui débute le 14 juillet 2025, la consultation des dossiers en dépôt public se fera sur rendez-vous préalablement pris auprès du maire, M. Willy Furer, au 032 481 34 61.

Saules, le 9 juillet 2025

Conseil communal



Sorvilier

Avis de construction

Requérants: Camille et Roseline Gigandet, Champ de la Pierre 17, 2736 Sorvilier

Auteur du projet: Eco6therm Sàrl, 2832 Rebeuvelier

Projet: Assainissement de la production de chaleur, avec l'installation d'une pompe à chaleur air-eau

Emplacement: Parcelle N° 471, au lieu-dit « Champ de la Pierre 17 »

Dimensions: Selon les plans déposés

Construction: Selon les plans déposés

Zone: H2a

Dépôt de la demande avec plans, jusqu'au 8 août 2025 inclusivement, auprès de l'administration communale de Sorvilier. Les oppositions ou réserves de droit, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et la même adresse. Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss. LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sorvilier, le 2 juillet 2025

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Nicolas Zingg Transport Route de Montoz 2, 2738 Court

Auteur du projet: KD Architecture S.A. Grand-Rue 79, 2720 Tramelan

Projet: Construction d'un hangar de stockage

Emplacement: Parcelle N° 869 au lieu-dit « Rue Principale »

Dimensions: Selon les plans déposés

Construction: Selon les plans déposés

Zone: M4

Dépôt de la demande avec plans, jusqu'au 8 août 2025 inclusivement, auprès de l'administration communale de Sorvilier. Les oppositions ou réserves de droit, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et la même adresse. Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss. LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sorvilier, le 2 juillet 2025

Le Conseil municipal



Tavannes

Avis de construction

Requérante : M^{me} Nicole Lehmann, Rue de Tramelan 32, 2710 Tavannes.

Projet : installation d'une barrière de sécurité sur le mur existant longeant le trottoir à la Rue de Tramelan 32, parcelle N° 1295 en zone mixte M2.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Dérogation requise : à l'article 80 LR.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 4 août 2025 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit et les éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30 et 31 LC), faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 2 juillet 2025

Le chef des travaux publics

Avis de construction

Requérant : Tavapan SA, Rue de la Dout 10, 2710 Tavannes.

Projet : remplacement de trois enseignes existantes, soit deux sur les panneaux existants côté Rue de Pierre-Pertuis et une en façade est du bâtiment Rue de la Dout 2, parcelle N° 867 en zone d'activités A5.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 4 août 2025 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 2 juillet 2025

Le chef des travaux publics

Avis de construction

Requérant : UBS AG, Europaallee 21, 8004 Zürich.

Auteur du projet : Westiform AG, Freiburgstrasse 596, 3172 Niederwangen.

Projet : remplacement d'enseignes lumineuses existantes par une nouvelle en façade nord-ouest du bâtiment Rue H.-F. Sandoz 24 sis sur la parcelle N° 119 en zone centre.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 4 août 2025 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 2 juillet 2025

Le chef des travaux publics

Avis de construction

Requérant : Cuisines Grand Chasseral Sàrl, Grand-Rue 41, 2710 Tavannes.

Auteur du projet : M. Heyer Raymond, Clos du Moulin 28, 2742 Perrefitte.

Projet : installation d'un enseigne lumineuse en façade est du bâtiment Grand-Rue 41 sis sur la parcelle N° 72 en zone mixte M4.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 4 août 2025 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 2 juillet 2025

Le chef des travaux publics

Avis de construction

Requérant : M. Philippe Marquis, Rue de la Promenade 6, 2710 Tavannes.

Auteur du projet : Swiss-instasolar Sàrl, Route André-Piller 33G, 1762 Givisiez.

Projet : remplacement du chauffage à mazout existant par une pompe à chaleur air-eau extérieure en façade sud-est du bâtiment Rue de la Promenade 6 sis sur la parcelle N° 1184 en zone H2.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 4 août 2025 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 2 juillet 2025

Le chef des travaux publics

Avis de construction

Requérant : M. Thierry Bangerter, Rue de l'Envers 1, 2710 Tavannes.

Projet : démolition d'annexes ; construction de balcons en façade sud-est du bâtiment n° 12, de quatre garages avec terrasses ; aménagement d'une nouvelle entrée en façade nord-ouest et remplacement du chauffage existant par une pompe à chaleur extérieure en façade sud-ouest du bâtiment N° 10 à la Rue de l'Envers, parcelles N° 917 et 918 en zone H2.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Protection des eaux : raccordement existant aux canalisations communales et à la step.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 4 août 2025 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 2 juillet 2025

Le chef des travaux publics

Avis de construction

Requérant : GOFAS AG, Wiesenstrasse 10a, 8952 Schlieren.

Auteur du projet : Brühlhart Ducret AG, Hauptstrasse 24, 1715 Alterswil.

Projet : aménagement de stations de recharge rapide pour véhicules sur la place de stationnement, remplacement d'une enseigne existante et ajout d'un caisson lumineux supplémentaire sur la tour publicitaire existante au lieu-dit « Pleine-Eau », parcelle N° 1885 en zone d'activités A6N.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 4 août 2025 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 2 juillet 2025

Le chef des travaux publics

Avis de construction

Requérant : Aldi Suisse AG, Route de l'Industrie 93, 1564 Domdidier.

Auteur du projet : Brühlhart Ducret AG, Hauptstrasse 24, 1715 Alterswil.

Projet : remplacement du froid commercial et de la pompe à chaleur VRV existants pour un nouveau groupe compact CO2 pour le bâtiment Pleine-Eau 5 sis sur la parcelle n° 1885 en zone d'activités A6N.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 8 août 2025 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 9 juillet 2025

Le chef des travaux publics

Mise au concours

Secrétaire à l'École secondaire de Tavannes (20%)

La Municipalité de Tavannes met au concours un poste de secrétaire d'école à 20% (taux annualisé réparti sur 41 semaines) pour une entrée en fonction dès que possible.

Le/la secrétaire participe activement au bon fonctionnement administratif de l'école secondaire, en soutien direct à la direction, au corps enseignant, aux élèves et aux familles. Il/elle assure un rôle clé dans la gestion quotidienne et la qualité du service public scolaire.

L'annonce complète est disponible sur le site de la commune : www.tavannes.ch

Les dossiers de candidature, accompagnés des documents usuels, sont à adresser par courriel à secretariat@tavannes.ch jusqu'au 31 juillet 2025.

Tavannes, le 19 juin 2025

Le Conseil municipal

Mise au concours

Deux postes de secrétaire comptable au Service social régional de Tavannes

Pour compléter son équipe, le Service social régional de Tavannes (SSRT) met au concours deux postes de secrétaire-comptable (taux total de 150%, entre 50% et 100% chacun).

Les tâches incluent la comptabilité, la gestion des paiements, le suivi administratif et le soutien aux assistants sociaux. Un CFC de commerce, une expérience en comptabilité et un intérêt pour le domaine social sont requis. Le délai de postulation est fixé au 31 juillet 2025.

L'annonce complète est disponible sur le site internet de la commune : www.tavannes.ch.

Tavannes, le 2 juillet 2025

Le Conseil municipal

Fête nationale du 1^{er} août à Reconvilier

Comme chaque année, les communes de Tavannes, Reconvilier et Loveresse unissent leurs forces pour vous offrir un moment festif et convivial à l'occasion de la Fête nationale suisse, le 1^{er} août. Cette année, les célébrations auront lieu à Reconvilier, à la Salle des fêtes, et toute la population de Tavannes est cordialement invitée à s'y joindre !

La soirée débutera dès 18h, avec la possibilité de se restaurer sur place: la Société d'embellissement de Reconvilier tiendra un stand où vous pourrez

déguster de savoureuses grillades. Un cadre idéal pour passer un agréable moment entre voisins et amis.

La cérémonie officielle comprendra :

- Les salutations des autorités communales de Reconvilier,
- Une allocution de M. Jean-Michel Hirschi,
- Le traditionnel grand feu du 1^{er} août,
- Et, pour clôturer la soirée en beauté, un feu d'artifice prévu à 22h15.
- L'Hymne national suisse résonnera comme chaque année.

Venez nombreux partager ce moment festif, placé sous le signe de la convivialité, de la tradition et du plaisir d'être ensemble.

Tavannes, le 23 juin 2025

Le Conseil municipal

Fermeture estivale de l'administration

L'administration communale sera fermée les après-midis du 21 juillet au 8 août et les vendredis de cette période toute la journée.

Tavannes, le 30 juin 2025

Le secrétariat municipal

Félicitations à nos apprenties !

La Municipalité de Tavannes tient à féliciter chaleureusement ses deux apprenties qui ont brillamment terminé leur apprentissage cette année. Nous adressons nos sincères félicitations à M^{me} Anna Küenzi, qui a travaillé durant un an au service social régional et qui a obtenu sa maturité professionnelle commerciale post CFC ainsi que M^{me} Coraline Vallat, qui a oeuvré à la crèche municipale et qui a obtenu son CFC d'assistante socio-éducative.

Nous leur souhaitons plein succès dans leurs futurs projets professionnels et personnels.

Bravo à toutes les deux !

Tavannes, le 1^{er} juillet 2025

Le Conseil municipal



Valbirse

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage : Granit Shabani, Chemin des Pommiers 3, 2735 Bévillard

Auteur du projet : Aellig Paysages SA, Pré Rond 17, 2735 Malleray

Adresse du projet : BF 1452, Chemin des Pommiers 3, 2735 Bévillard

Description du projet : construction d'un mur de soutènement en blocs béton gris de hauteurs variables au nord de la parcelle

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : ZPS-b « Clos Carcenai »

Dérogations : art. A141 ch.2 al.2 RCC (règlement communal de construction)

Dépôt public : du 2 juillet au 4 août 2025 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet

sous « Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire ».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Bévillard, le 26 juin 2025

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage : PPE Grand-Rue 24-26-28, Aubry Vincent, Grand-Rue 24, 2735 Malleray

Auteur du projet : ALLOTHERM AG, Röhthlisberger Yves, Moosweg 11, 3645 Gwatt

Adresse du projet : BF 1674, Grand-Rue 24, 2735 Malleray

Description du projet : Installation d'une pompe à chaleur au Sud-Est de la parcelle et pose de panneaux solaires photovoltaïques sur la toiture du bâtiment Grand-Rue 24

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : Centre B

Dépôt public : du 9 juillet au 8 août 2025 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous « Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire ».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 7 juillet 2025

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage : Guimaro Luis et Silvia, Chemin de Sébaux 3, 2710 Tavannes

Auteur du projet : CKTech Sàrl, Chemin du Prailat 11, 2744 Belprahon

Adresse du projet : BF 1171, Grand-Rue 10, 2735 Malleray

Description du projet : Rénovation du bâtiment, pose de deux Velux, transformations du magasin existant, aménagement d'un appartement dans les combles, pose de deux panneaux publicitaires en façades Est et Ouest

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : Centre B

Dérogations : art. 22 LC

Dépôt public : du 9 juillet au 8 août 2025 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous « Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire ».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Bévillard, le 3 juillet 2025

Commune mixte de Valbirse

Invitation à la Fête nationale du 1^{er} août

Toute la population est cordialement invitée à la Fête du 1^{er} août qui se déroulera cette année au Restaurant de la Gare à Pontenet.

A cette occasion, il sera possible de se restaurer dès 18h. Les desserts seront proposés par le Réseau Migration Valbirse et environs.

Programme :

18h00 Ouverture des festivités

18h30 Apéritif offert à la population par la commune de Valbirse au son du groupe la Mélodie des Eoliennes.

19h40 Production des fanfares de Malleray et Yellow Note Bévillard

20h00 Partie officielle

- Salutations et ouverture de la soirée
- Discours du 1^{er} août
- Hymne national
- Distribution de lampions aux enfants et cortège aux flambeaux

L'animation musicale sera assurée par M. Jean-Daniel Wahli.

Un service de bus sera mis en place entre 18h et 20h (navettes gratuites) au départ du parc près de la Coop. Le bus assurera également le retour en fin de soirée.

Les feux d'artifice privés seront interdits dans la zone de fête.

Dans l'attente de vous voir nombreuses et nombreux, nous vous présentons, chères citoyennes et chers citoyens, nos salutations.

Bévillard, le 25 juin 2025

Commune mixte de Valbirse

**Prochaine parution:
Jeudi 7 août**

informations pratiques



Perrefitte

Administration communale
Sous le Tacon 24
2742 Perrefitte

Téléphone : 032 493 22 74
Courriel : secretariat@perrefitte.ch
Agence AVS du Grand Val : 032 495 16 77 (répondeur en cas d'absence)
Heures d'ouverture : Mardi 17 h - 19 h
Jeudi 8 h 30 - 10 h 30
Site internet : www.perrefitte.ch



Petit-Val

Commune mixte de Petit-Val
Derrière les Hôtas 23
2748 Soubos

Téléphone : 032 484 94 70
Courriel : admin@petit-val.ch
Heures d'ouverture : Lundi de 16 h à 18 h
Mardi de 9 h 30 à 11 h
ou sur rendez-vous
Site internet : www.petit-val.ch



Rebévelier

Administration communale
Rebévelier, 2717 Rebévelier
c.o Brogna Alexandra,
Rue des Chardonnerets 7
2740 Moutier

Téléphone : 079 247 38 62
ou 032 493 47 44
Courriel : rebevelier@bluewin.ch
Heures d'ouverture : sur demande



Reconvilier

Municipalité de Reconvilier
Route de Chaindon 9
2732 Reconvilier

Téléphone : 032 482 73 73
Courriel : info@reconvilier.ch
Site internet : www.reconvilier.ch

Heures d'ouverture

- L'administration municipale est ouverte chaque semaine les lundi, mardi et jeudi de 10 h à 11 h 45 et de 15 h à 17 h.
- La permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi matin de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

informations pratiques



Saicourt

Administration municipale
Pré Paroz 1
2712 Le Fuet

Téléphone: 032 481 24 03
Courriel: admin@saicourt.ch
Heures d'ouverture: Mardi 10 h à 11 h et 15 h à 18 h
Mercredi 10 h à 11 h
Jeudi 15 h à 16 h
Vendredi 10 h à 11 h
Site internet: www.saicourt.ch

Indications officielles

- Directrice du syndicat scolaire Saicourt – Petit-Val: M^{me} Sophie Bilat, 032 484 98 30 (écoles enfantines et primaires)
- Directeur de l'école secondaire de la Courtine: Jérôme Montavon, 032 484 01 06

Heures d'ouverture déchetteries: Du lundi au samedi de 7 h à 19 h



Saules

Administration communale
Milieu du Village 13
2732 Saules

Téléphone: 032 481 38 28
Courriel: commune@saules-be.ch
Heures d'ouverture: mercredi de 16 h à 17 h
ou sur rendez-vous
Site internet: www.saules-be.ch



Seehof

Commune municipale
Gross-Karlisberg 23a
2747 Elay . Seehof

Téléphone: 032 499 96 60
Courriel: gemeinde@gemeindeseehof.ch
Heures d'ouverture: Ouvert le lundi de 9 h à 11 h



Sorvilier

Administration municipale
Rue Principale 18
2736 Sorvilier

Téléphone: 032 492 18 29
Courriel: adm@sorvilier.ch
Heures d'ouverture: Lundi de 16 h à 18 h 30
Site internet: www.sorvilier.ch

informations pratiques



Moutier

Municipalité de Moutier
Rue de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale 927
2740 Moutier

Heures d'ouverture

Tous les bureaux municipaux (sauf Service social):

Lu – ma 9 h à 11 h et 15 h à 17 h

Mercredi 15 h à 17 h

Jeudi 15 h à 18 h

Vendredi 9 h à 11 h et 14 h à 16 h

Service social:

Lu et ve 9 h à 11 h et 14 h à 16 h

Ma et Me 14 h à 16 h

Jeudi 14 h à 18 h

Police administrative:

Lu – ma et ve 10 h à 11 h et 15 h à 16 h

Mercredi 15 h à 16 h

Jeudi 10 h à 11 h et 16 h à 18 h

Service de renseignements juridiques

Chancellerie municipale 032 494 11 11

Cartes journalières dégriffées Commune

Cartes vendues uniquement aux habitants de la Ville de Moutier et à retirer au guichet de la Caisse municipale (pas de réservation par téléphone).

Paiement immédiat en espèce.

Bons prévôtois

Caisse municipale 032 494 11 25

Téléphones

Centrale 032 494 11 11

Chancellerie 032 494 11 11

Impôts 032 494 11 21

Caisse municipale 032 494 11 25

Contrôle des habitants 032 494 11 27

Service social 032 494 11 34

Agence AVS 032 494 11 39

Police administrative 032 494 11 29

Bâtiments.Urbanisme. 032 494 13 33

Travaux publics 032 494 12 14

Electricité.Eau. 032 494 12 14

Service de piquet

Electricité. Eau 032 494 12 12

Centre de l'enfance

Ecole à journée continue 032 493 56 31

Service d'accueil en famille 032 492 10 05

SeJAC 032 493 10 11

Bibliothèque 032 493 59 69